

AMENAGEMENT : Non au passage entre la Tour Perret et le futur Carré Perret

A Amiens, les copropriétaires de la Tour Perret ont voté contre la démolition des locaux appartenant à la [COMMUNE D AMIENS](#) / **T** : 03.22.97.40.40, condamnant ainsi (au moins à court terme) la réalisation du passage vers le futur Carré Perret. C'est faute d'avoir obtenu suffisamment de garanties et craignant de voir leurs charges augmenter encore que les copropriétaires ont émis cet avis négatif. www.amiens.fr